



Maison
de services
au public



FINANCES PUBLIQUES

**Un agent des impôts vient à votre rencontre afin de
traiter les questions relatives à votre déclaration
des revenus 2019**

impots.gouv.fr
Déclaration de revenus en ligne

Quoi de neuf en 2017 ? Première déclaration ? Calendrier Avantages Autres services

▶ Je déclare en ligne

Pour déclarer, vous avez uniquement besoin de votre
numéro fiscal et du mot de passe que vous avez créé.
Si vous les avez oubliés, une procédure de récupération
vous est proposée sur l'écran de connexion.

**Permanence le
15 mai 2019
de 9h à 17h**

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

Déclarer, c'est aussi sur mobile

L'application «Impots.gouv» est téléchargeable
gratuitement sur Google Play, App Store ou Windows
Store.

**Prenez rendez-vous
auprès de la MSAP
04 68 79 87 01**